

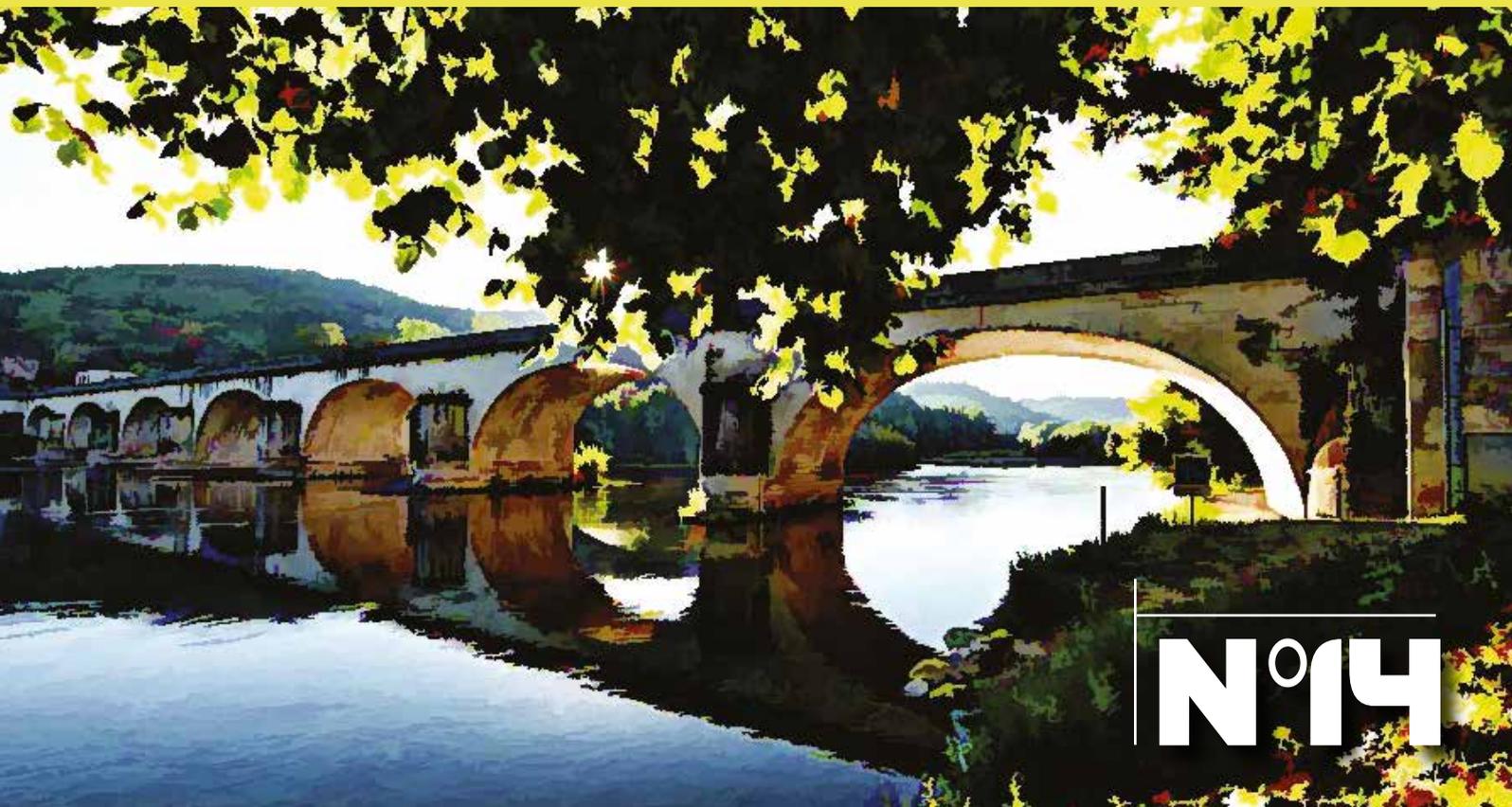


SOUILLAC

LE MAG



Bulletin Municipal de la ville de Souillac
www.souillac-sur-dordogne.fr



N°14

SOMMAIRE

Edito	pages 02-03
Culture	page 04
Communication - Environnement	page 05
Sports	page 06
Jeunesse - Ecole	page 07
Economie	pages 08-09
Travaux	pages 10-11
Affaires sociales	page 12
Finances	page 13
Libre expression	page 14
Nos joies, nos peines	page 15

Edité par la mairie de SOUILLAC
Avenue de Sarlat - 46200 SOUILLAC
Directeur de la publication : Jean-Michel SANFOURCHE
Rédacteur en chef : Fabienne KOWALIK
Conception / Réalisation / Impression : ATELIER 46 - 05 65 32 71 43
Crédit photos : Mairie de Souillac / Couverture Francis Contreras

EDITO

*Souillagaises, Souillagais,
chers amis,*

*2017, l'année de toutes les
surprises ! Mais malheu-
reusement pas celle de
l'embellie !*

*L'implosion soudaine des
deux grands partis poli-
tiques traditionnels.*

*Un nouveau et jeune Pré-
sident de la République, élu
sans le soutien d'un parti.*

*Une redistribution totale
de la grande carte électorale avec un grand nombre
d'élus de la société civile, novices en politique dont
notre députée.*

Une constante : le désengagement de l'Etat...

*Une bonne nouvelle, à relativiser tout de même : le
gel de la baisse des dotations de l'état sur 2018.*

*Cette baisse drastique des dotations avait une nou-
velle fois fragilisé nos finances. Nous nous sommes
adaptés et nous continuerons à le faire. Nos efforts
constants et ciblés ont permis de pérenniser nos
sources d'économie et même de les accroître. Mais,
au fil des années, la possibilité d'identifier de nou-
velles pistes d'amélioration s'amenuise.*

*Une grosse inquiétude : la promesse du «rembourse-
ment au centime près» de la somme correspondant à
la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des
ménages. Cette promesse sera-t-elle tenue ?*

Une mauvaise nouvelle : nous subissons la réduction



*brutale des contrats aidés
et la conséquence de cette
décision unilatérale. Initia-
tive qui nous interpelle car
elle porte en elle la rupture
de la parole de l'Etat.*

*Les contrats aidés permet-
taient d'améliorer la qualité
de nos services et d'alléger
le travail de certains sans
pour autant alourdir nos
dépenses.*

*La gestion et le dévelop-
pement de notre ville conti-
nuent à engendrer une*

*constante complexité, nécessitant toujours de nou-
veaux arbitrages de plus en plus délicats et de plus
en plus aléatoires.*

*C'est l'heure traditionnelle des bilans : les engage-
ments pris ont été respectés.*

*1- La maîtrise des dépenses de
fonctionnement, l'efficience fut atteinte.*

2- Les services publics ont été peu impactés.

*3- Les projets annoncés ont été lancés ou
réalisés (rubrique Travaux)*

*2018, comme 2017, verra un ralentissement de nos
investissements, afin de maîtriser notre endettement
pour rester dans les limites du raisonnable.*

Les 5 projets notoires envisagés :

*Le premier : l'agencement et la mise en acces-
sibilité de l'école de musique, budgété en 2017 mais
non réalisé à ce jour.*

Le deuxième : l'acquisition du bâtiment de l'EDF, avenue de Toulouse et en suivant, sa réhabilitation et son réaménagement afin de mettre à disposition des salles et accueillir ainsi, en toute sécurité et réglementairement, le plus grand nombre d'associations.

Le troisième est un investissement repoussé depuis plus d'un quart de siècle : la rénovation des vestiaires du stade municipal.

Le quatrième est un investissement repoussé depuis le début de notre mandat : la vidéo-surveillance, indispensable pour combattre le sentiment d'insécurité qui se nourrit de la multiplication des incivilités

Le cinquième, une étude sur l'aménagement et la mise en valeur des berges de la Dordogne (rubrique Tourisme – Economie)

Sans oublier la poursuite de l'enfouissement des réseaux, constante de notre mandat électoral.

Il va de soi que :

tout ou partie de ces projets seront validés en fonction de la réussite de nos démarches en quête de subventions.

Au niveau territorial, l'année fut une fois encore mobilisatrice de toutes les énergies.

Nous ne pouvons que nous féliciter de la dynamique de Cauvaldor et du volontarisme affiché par son Président, Gilles Liébus et par la Vice-Présidente du Pôle Martel Souillac Rocamadour, Jeannine Aubrun.

L'Intercommunalité est plus que jamais partenaire :

L'ouverture de la Maison Médicale n'est plus qu'une question de jours.

La compétence sport est transférée depuis janvier 2017.

La deuxième phase des travaux pour notre piscine, avec l'aménagement en bassin nordique, est envisagée.

Prise en charge de notre participation au sein du Syndicat Mixte de l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne (49 000 €)

La validation de l'intérêt communautaire aux activités et équipements sportifs a été votée le 21 décembre 2017.

La validation de l'intérêt communautaire compétence sociale / solidarité votée le 21 décembre 2017, a pour conséquence la mise en place d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) dont une des missions, entre autres, sera la construction et la gestion directe ou déléguée d'une nouvelle cuisine centrale.

Malheureusement, à l'image du mal français, deux faiblesses chroniques, la désertification du centre-bourg et un tissu économique en souffrance perdurent.

Deux actions majeures sont en cours pour y remédier :

- *Notre candidature, co-présentée avec Cauvaldor a été retenue dans le cadre d'un appel à projets « Attractivité des centres-bourgs dans le Massif Central »*
- *« Quel projet pour l'avenir de Souillac »*

Ces sujets sont développés dans la rubrique « Economie » du bulletin.

Cet édito ne peut se conclure sans adresser un immense merci à toutes celles et ceux sans qui notre mission serait impossible à mener à bien.

Merci à Articomm, à l'ensemble des commerçants, artisans et chefs d'entreprises qui s'emploient corps et âme pour dynamiser notre territoire.

Merci aux associations, à leurs présidents fédérateurs et à l'ensemble de leurs membres bénévoles unanimement reconnus pour leur engagement et leur enthousiasme.

Merci au Conseil des Sages qui, grâce à leur vigilance constante, facilite l'amélioration de votre quotidien.

Merci également aux services municipaux et à leurs chefs de services pour leur professionnalisme et leur adaptabilité.

Je tiens enfin à remercier chaleureusement les élus pour leur disponibilité, leur implication, leur réactivité, leur volontarisme et leurs compétences multiples et complémentaires, éléments clefs de notre réussite (passée et future).

En attendant d'avoir le plaisir d'échanger avec vous, je tiens à vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, et au nom de toute l'équipe municipale, une bonne et heureuse année 2018.

Que la santé, la sérénité, la réussite et le bonheur vous accompagnent.

Votre maire, Jean-Michel Sanfourche

CULTURE

Diversité et qualité ont caractérisé les animations en 2017, ceci malgré les restrictions budgétaires.
Les grands rendez vous culturels :

LES FESTIVALS :

- Le concert du Nouvel An, de grande qualité, organisé par le Lions et le Rotary a accueilli l'orchestre du centre philharmonique d'Agen, musiciens et soliste de haut niveau au Palais des Congrès. Un rendez-vous systématique le premier samedi de janvier.

- 42^{ème} édition du Festival de Jazz, un réel succès avec une programmation de qualité puisque concrétisée par la Victoire de la musique Jazz décernée à Emile Parisien, présent Place Betz.

2017, année du centenaire de l'arrivée du jazz en France, illustrée par le groupe local Moritz dont on entendra parler bientôt, à coup sûr !

- Le Festival Festa Bandas, toujours très festif, fait la part belle à ses groupes invités accueillis par une équipe organisationnelle passionnée en progrès constant.

- Une grande première, une offre exceptionnelle sur le thème de l'art contemporain salle St Martin : «Participation Graphique» exposition temporaire organisée par le musée des abattoirs de Toulouse et Cauvaldor, soutenue par notre municipalité

- Au musée de l'automate, une exposition haute en couleurs : «les Marionnettes du Mali», prêt de M. Groux, grand collectionneur d'art africain. Cette exposition est reconduite en 2018.

Le 15 décembre, inauguration de l'orgue de l'abbatiale Sainte Marie suite aux travaux entrepris sous l'impulsion des amis de l'orgue avec le soutien de l'association des amis d'Alain Chastagnol pour la sauvegarde de l'abbatiale Sainte Marie. Ces travaux ont été largement subventionnés par la DRAC, la région et le département.

ET, PENDANT TOUTE L'ANNÉE..

N'oublions pas les 3 orchestres durant la fête à Souillac malgré le mauvais temps, les expositions et animations à la bibliothèque



municipale, le vide-greniers du mois de mai, la bourse aux collectionneurs du 10 août qui ont rencontré un vif succès, ils seront bien entendu reconduits. Un grand merci à nos associations locales qui proposent des animations de qualité : salon avicole, voitures anciennes, théâtre, danse, musique, brocantes, foire aux jouets et plus particulièrement à Athlé 46 organisateur du vide grenier de Septembre

Le marché de Noël, avec une météo peu clémente a pâti d'une fréquentation restreinte

UN ÉVÈNEMENT PARTICULIER.

Le 30^{ème} anniversaire du jumelage avec nos amis Souillacois de l'Ile Maurice.

Echange d'amitié et de fraternité entre les délégations de Souillac France et Souillac Ile Maurice en Juin à l'Ile Maurice et les Amis de Souillac Ile Maurice présents dans notre commune en Août. Merci à l'association présidée par Cathy Chastagnol pour son organisation.

2018

a débuté en musique avec le concert du Nouvel an sous la direction de Richard Beswick et ses 22 musiciens accompagnés de la soliste soprano Marie-Caroline Kfoury.

- PhilaSouillac 2018, exposition compétitive interrégionale de philatélie au palais des congrès les 24 et 25 mars prochain. Les retombées économiques seront non négligeables pour notre ville. l'entrée est gratuite.

- Les Journées Européennes des Métiers d'Art du 6 au 9 avril, cet évènement majeur occupera la Salle St Martin, la place Doussot et la place Pierre Betz.

- Le salon du livre retrouvera la Salle St Martin le dimanche 22 avril, ce sera l'occasion de fêter les 30 ans de notre bibliothèque. De nombreux auteurs célèbres sont attendus, dont le parrain de celle-ci : Christian Signol.

Et toujours, une programmation audacieuse pour le Festival de Jazz hélas non retenu dans la compétence culturelle de Cauvaldor et un Festival des Bandas qui s'annonce plus joyeux que jamais. Et encore, « Partition Graphique », l'exposition d'art contemporain reviendra en salle St Martin en octobre.

L'ensemble du milieu associatif est à pied d'œuvre pour proposer une offre variée. Le personnel de la mairie, administratifs comme service technique seront sur le qui-vive pour assurer la logistique de toutes ces manifestations, qu'ils en soient remerciés.

La commission culture-animations vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour la nouvelle année.

Cordialement
Jean-Pierre MAGNE, Adjoint
Délégué à la Culture et aux Animations

COMMUNICATION - ENVIRONNEMENT

Vivre ensemble, c'est respecter autrui et force est de constater que cette notion n'est pas comprise par certains. L'évolution des mentalités et de l'éducation ne va pas dans le bon sens, nous le constatons avec regret à Souillac.



COTÉ COMMUNICATION

Malgré tout, une communauté de solidarité s'organise à Souillac : Voisins Vigilants.

Elle permet de faire circuler des informations entre voisins, police municipale et mairie.

Ce dispositif a été mis en place en Février 2016 et petit à petit, le réseau s'étend.

C'est mode de communication rapide et pratique à l'heure où l'immédiateté est un fait de société.

Nous vous encourageons à adhérer à ce réseau performant.

Devenu obsolète, difficile et coûteux à gérer, le site internet de la commune sera rénové cette année et adapté aux moyens numériques pour une information mise à jour régulièrement.

Le bulletin sous forme papier publié tous les 2 mois sera maintenu.

Par ailleurs, Cauvaldor a son propre service de communication et informe à l'aide du magazine et de son site internet. Il reste maître d'oeuvre pour communiquer sur les actions entreprises au titre de sa compétence (voirie, social, urbanisme) et diffuse un document « Qui Quoi Où » reprenant le programme des animations culturelles organisées sur le territoire.

L'Etat s'est engagé à une franche accélération de l'accès au numérique pour tous (internet, téléphonie mobile), avec le soutien du Département, nous espérons que le très haut débit tant attendu va enfin arriver dans nos foyers, à l'heure où les formalités administratives doivent de plus en plus s'effectuer par internet.



COTÉ ENVIRONNEMENT

. Vie Quotidienne

Le Conseil des Sages continue à se réunir et tient son objectif de rapporter les anomalies, problèmes rencontrés dans les quartiers, il est une aide précieuse et de nombreuses actions sont entreprises avec son concours (nom de rues, entretien, stationnement etc...)

Les services techniques communaux ont repris l'activité d'enlèvement des encombrants, pensez néanmoins de demander à votre fournisseur d'équipement neuf de reprendre l'ancien.

Un grand merci aussi au service Espaces Verts pour la qualité du fleurissement de la commune.

. La gestion des déchets

En raison de l'application de la politique « Zéro Phyto » l'équipe d'entretien renforcée en centre ville a apporté une réelle amélioration malgré la présence de chats errants nourris par les riverains et des propriétaires de chiens peu scrupuleux.

Toujours dans le souci de respecter l'environnement, dans le cadre de l'opération « Réduisons nos déchets » organisé par le Syded, notre commune a reçu le label « 100% compostage » c'est ainsi que nos établissements d'enseignement sont équipés de composteurs collectifs ;

N'hésitez pas à vous équiper de composteur individuel, une étude étant en cours pour une tarification dite « incitative ».

Merci de tous vos efforts pour une bonne année « verte » !

L'ANNÉE 2017 SE TERMINE ☐ NOUS VOILA EN 2018 !

Comme chaque année c'est l'heure du bilan. 2017 a été une année calme sur les réalisations. Nous « digérons » nos gros projets de 2016 et sommes comme vous le savez sous « pression » budgétaire.

Alors qu'avons-nous fait en 2017 ?... Des idées, des réflexions, des projets !

Tout d'abord avec l'aide du dossier complet réalisé par l'association tennis club, un projet de tennis couvert a été déposé ! Nous avons bon espoir pour cette réalisation mais elle dépendra des budgets et des priorités données au sport par CAUVALDOR ! Soyons optimistes et patients ! Cette opération permettrait de désengorger le gymnase de la plaine des jeux et de favoriser le développement de nos associations.

Autre réflexion engagée, les chemins pédestres... Souillac compte pas moins de trois clubs de marche, chacun avec leur spécificité... Les membres des associations ainsi que les élus ont consacré une journée à réouvrir et entretenir les anciens sentiers. C'était une journée de sensibilisation pour nous, élus ! Ce n'est qu'un début mais il ouvre sur les années futures d'autres projets plus qu'intéressants !

Autre thème... Les associations de l'abbaye ainsi que les associations de sport de combat. Malgré la multitude d'équipements sportif sur la ville il nous faut toujours plus de salles. Grâce à l'implication de notre maire, Souillac vient de se doter d'un nouveau site propice aux sports et à la jeunesse !

ET POUR 2018 ?!?

Souillac vient d'obtenir le label ville « active et sportive » ! La ville a obtenu ce label grâce à l'énergie de nos acteurs du sport. La remise du label a eu lieu le 1er Février à Toulouse. Un grand merci aux associations, aux bénévoles et aux pratiquants ! Ce label est pour vous tous, c'est une reconnaissance de ce qui se fait à Souillac : tout n'est pas morose à Souillac.

En 2018 un programme de réfection des pelouses de la plaine des jeux sera réalisé. Nous devons faire peau neuve. Cela va de concert avec la réfection des vestiaires instruit par la commission travaux. Mais là aussi nous devons tenir nos budgets et guetter chaque opportunité qui nous permettra de financer nos travaux. Nous réaliserons avec l'aide des associations de marche les premiers bornages de sentiers.

Nous implanterons le plus tôt possible le club de musculation dans le nouveau local dédié à cet effet et nous réfléchirons à mutualiser les installations pour un dojo.

Le sport sur le territoire de CAUVALDOR trouve sa place dans un programme d'avenir et ne se limitera pas à l'entretien des installations. C'est une tâche ardue mais nous sommes confiants malgré les arbitrages nombreux et nécessaires des différentes commissions...

La commission sport vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année !!!

Benoit Lauvie
Adjoint aux sports



JEUNESSE - ECOLE

Chères Souillagaises, Chers Souillagais,
Depuis la rentrée scolaire 2017, l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est rendue possible par dérogation au cadre général de 4,5 jours.

Le décret visant à permettre cette nouvelle organisation date du 27 juin 2017 et a été publié le 29 juin au Bulletin officiel.

Soucieuse du bien-être des familles et des enfants, notre Commune avait décidé de maintenir pour 2017/2018 la semaine de 4,5 jours, pour se donner le temps de la réflexion et ne pas prendre en « otage » les parents.

Un consensus local devait émerger.

Les parents d'élèves et les enseignants se sont prononcés à une majorité importante en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours.

Si le Directeur départemental des Services de l'Education Nationale accueille favorablement notre demande de dérogation, le mercredi deviendra (de nouveau pour certains) une journée libre, consacrée à la détente et aux loisirs.

Un grand merci à l'ensemble des délégués de parents d'élèves d'avoir mené une enquête complète sur l'organisation des semaines scolaires.

Bravo à l'association des parents d'élèves, « Les Ecoliers Souillagais », qui a su prendre le relais au printemps dernier et s'implique depuis avec dynamisme et sérieux.

Soyons nombreux à leur apporter notre soutien en participant aux événements qu'elle organise. Rappelons que les gains recueillis lors des manifestations mises en œuvre par cette association, permettent notamment de réaliser des actions telles que des sorties et voyages scolaires.

La Commune de Souillac poursuit aux côtés de ces importants acteurs locaux, la volonté



d'améliorer les conditions d'accueil et de travail de nos enfants.

Les travaux d'accessibilité pour personne à mobilité réduite ont été amorcés au cours de l'été dernier au sein de l'école élémentaire.

De nouveaux outils numériques équiperont, d'ici quelques jours, nos écoles.

Au nom des membres de la Commission Enfance-Affaires scolaires, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bien à vous, Cordialement
Carine VILLALONGUE-COUDERT
Adjointe aux affaires scolaires



ECONOMIE

L'année 2017 a commencé par la fusion de Cauvaldor avec Cère et Dordogne et Souceyrac en Quercy .

Elue Vice Présidente du pôle Martel Payrac, Souillac Rocamadour qui rassemble vingt quatre communes, je remercie les élus qui m'ont donné leur confiance.

C'est pour moi une expérience enrichissante qui se déroule dans la convivialité, cela demande l'ajustement de méthodes de travail et de faire preuve d'écoute.

En effet en associant les élus locaux de notre territoire naissent des idées et des projets adaptés à ceux-ci.

Savoir laisser tomber la bonne idée que l'on avait avant même de travailler ensemble, ainsi nous mettrons en place une stratégie économique, sociale et culturelle forte avec le soutien de l'agence économique de Cauvaldor mise en place cet été et qui a demandé une forte participation des élus pour l'identification de notre territoire.

Depuis le début de notre mandat, nous étions conscients de la nécessité de trouver des solutions fortes pour redynamiser la commune de Souillac, en affirmer et en renforcer la centralité au sein du territoire dans lequel elle s'inscrit.

AGIR POUR REDYNAMISER LES CENTRES BOURGS :

En 2016, je vous annonçais le succès de Cauvaldor retenue à l'appel à projets « Massif Central » sur l'attractivité des centres-bourgs.

Un succès dont l'objectif est de faire de Souillac une ville pilote pour ensuite la reproduire sur le territoire. Cette opération durera deux ans sous la direction de Romain Salducci, manager de centre bourg.

La trame : Identifier une perspective de développement, un fil conducteur transversal, autour duquel de multiples actions vont pouvoir être imaginées et programmées dans le temps. Le but est ainsi de fédérer les initiatives et d'agir de façon cohérente sur le devenir de Souillac.

Une approche globale du centre-ville où toutes les dimensions qu'elles soient urbaines, sociales ou économiques, sont croisées. La démarche permet de poser un regard nouveau sur Souillac, de faire émerger à partir de l'existant, un projet de développement et de « vivre ensemble ».

Cette intervention implique forcément les habitants : propriétaires de maisons (vacantes ou habitées), commerçants, usagers, acteurs culturels, car tous auront un rôle important dans la mise en œuvre de l'opération de revitalisation.

La concertation est donc un élément essentiel de la réussite de ce projet de revitalisation centre-bourg.

À la suite des réunions publiques, un fil conducteur de travail a été défini afin que la concertation se prolonge lors de réunions in situ, avec l'aide d'un bureau d'études composé d'une équipe de prestataires spécialistes du développement

local, de l'architecture, du patrimoine et de l'aménagement, dans un lieu de résidence situé en centre ville.

LES BERGES DE LA DORDOGNE

L'effort et la réflexion des élus sont orientés vers la redynamisation du centre-ville, enjeu primordial et dans le cadre de la réflexion globale qu'elle conduit à l'échelle du site urbain. Le conseil municipal a souhaité définir la faisabilité d'un programme de mise en valeur et de qualification des Berges de la Dordogne, qui pourrait s'inscrire comme vitrine de Souillac dans les grands sites d'Occitanie.

La dynamisation des berges de la Dordogne représente un vecteur significatif du tourisme pour la ville de Souillac caractérisée par son musée des automates, ses campings, ses parcs d'attractions mais aussi sur l'axe Sarlat- Rocamadour.

Une étude est lancée, les Souillagais seront invités à y participer.

L'ABBAYE



Le projet abbaye peut être une réelle « locomotive » pour l'économie de la ville.

En novembre 2015, nous avons lancé une étude d'opportunité-faisabilité pour un projet patrimonial et culturel, touristique et économique à partir de l'ancienne abbaye bénédictine, adossée à l'abbatiale Sainte-Marie.

Le fruit des échanges et des réflexions que nous avons menés en commun avec le bureau d'étude In'Extensio, les services de l'État, de la Drac, de la région, du département et de Cauvaldor, ont conduit le conseil municipal à faire le choix du projet le plus tenable et réalisable pour la collectivité, le plus adapté et structurant par rapport aux besoins et aux capacités locales

UN HOTEL - RESTAURANT DE "COLLECTION".

La situation géographique de Souillac, au carrefour des voies routières nord-sud et ouest-est, l'aéroport proche, sont un atout favorable à l'installation d'une structure manquante sur notre territoire : un hôtel haut de gamme et son accueil dans l'écrin de l'abbaye s'imposait naturellement.



Ce projet de l'Abbaye peut-être une réelle « locomotive » pour l'économie de notre ville. Nous avons donc demandé à cette même équipe de poursuivre le projet : à savoir une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la recherche de partenaires dans le cadre du projet de requalification de l'abbaye en hôtel et restaurant de « collection ».

LE TOURISME

Souillac renouvelle sa candidature en station classée de tourisme.

Souillac, est particulièrement bien située entre Rocamadour et Sarlat, au cœur de la Vallée de la Dordogne, destination incontournable de la Région Occitanie.

Accueillir les touristes (excursionnistes et en séjour) dans les meilleures conditions est un travail mené en partenariat avec Cauvaldor et son outil touristique l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne.



La labellisation de Souillac en « station classée » de tourisme a pour objectifs de faciliter la fréquentation, de permettre son développement par des travaux d'équipement et d'entretien relatifs notamment à la conservation des monuments et des sites et à l'assainissement, d'embellir ou améliorer les conditions d'accès, de séjour et de circulation.

Malgré les nombreux atouts de notre territoire Vallée de la Dordogne, c'est un dossier très complet que nous avons dû présenter (plus d'une cinquantaine de critères) pour le renouvellement de ce label d'excellence indispensable à l'économie locale.

Ce qui peut apparaître comme un énième label cache beaucoup d'avantages permettant à la ville de recevoir des milliers de touristes à l'année et d'avoir à ce titre un statut particulier.

Cette récompense valable pour une durée de 12 ans s'inscrit dans la continuité de l'obtention du critère « Qualité Tourisme » décerné à l'Office de Tourisme, du classement de l'Office de Tourisme en catégorie I, la plus prestigieuse, de la stratégie marketing mise en place sur le territoire.

Ceci s'inscrit dans l'axe principal soutenu par la Région Occitanie concernant la qualification de l'offre pour une destination de qualité.

Ce label récompense l'action menée par la municipalité de Souillac en collaboration avec CAUVALDOR sur des thèmes aussi évidents que :

- la valorisation du patrimoine (Pays d'Art et d'Histoire),
- les animations culturelles (Festival de Jazz, école de musique, théâtre, musées, expositions, cinéma, bibliothèque,...) et sportives (tennis, rugby, foot, badminton, handball, volley, natation,...)
- la qualité du cadre de vie,
- l'information et l'hébergement touristique (Bureau d'Information Touristique de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne, site internet 500 000 visiteurs, Borne Tactile 24h/24, 7j/7...) mais aussi sur des thématiques insoupçonnées telles que :
- la sécurité (police municipale, ...)
- l'hygiène (rapport ARS),
- la structure des soins (maison médicale,...)
- ou encore la circulation et l'urbanisme (projets d'aménagement,....)

Souillac remplit toutes les conditions nécessaires à l'obtention de ce label et souhaite continuer à s'inscrire dans cette dynamique pour la population et l'accueil des touristes.

Bientôt à l'entrée de la ville, le panneau SOUILLAC STATION CLASSEE DE TOURISME en guise de bienvenue.

Chers Souillagais, je fais le vœu d'un partenariat sincère et dynamique nécessaire au réveil de notre belle endormie. J'adresse à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux sincères et chaleureux pour la nouvelle année.

Jeannine Aubrun
1ère adjointe
Chargée de l'économie

TRAVAUX

Conformément aux engagements annoncés, le programme des travaux 2017 a été tenu, à l'exception de la 2ème tranche des colonnes enterrées, (liée à l'étude d'un calcul d'une tarification incitative) la réhabilitation des vestiaires du stade.

Les opérations suivantes ont donc été réalisées :

Les bâtiments	Coût TTC
● Réfection des sanitaires de l'école maternelle	63 000 €
● Mise aux normes accessibilité de l'école primaire sur le bâtiment D	210 000 €
● Rénovation totale du parking de la gare Comprenant la mise en place d'un bloc sanitaire	453 000 €
● Installation d'un bloc sanitaire sur le parking de du foirail générant une économie de 6000m3 d'eau/an	
● Remplacement de la pompe à chaleur de la Bibliothèque	12 500 €

Les réseaux

Concernant l'assainissement :

● Mise en place du réseau d'eaux usées rue J Jaurès depuis la gare à la rue des Ayrals, rue de Timbergues rue des 2 pigeonniers et bld LJ Malvy	230 000 €
---	-----------

Concernant l'eau potable :

● En même temps que le programme assainissement : Rue de Timbergues, rue des 2 pigeonniers et Bld LJ Malvy	82 000 €
---	----------

Concernant l'éclairage public :

● rue des 2 pigeonniers	31 600 €
-------------------------	----------

LE PROGRAMME 2018

Fin des travaux d'accessibilité de l'école primaire (bâtiment C), et l'assainissement bld L.J Malvy.

La réfection de la toiture du cloître prévue en 2017 est reportée au 1er trimestre.

En fonction des subventions allouées, le programme suivant est prévu :

- Réaménagement des vestiaires du stade (4 x 25 personnes)
 - Correction acoustique et isolation phonique de l'école de musique
 - Parking Chanteranne (40 places), première tranche de travaux
 - Choix d'un maître d'œuvre qui définira les prestations à réaliser pour la correction acoustique de la Salle Saint Martin et devis correspondant.
- Un bureau d'études spécialisé a déterminé les performances à obtenir.





Enfin, les travaux de maîtrise d'ouvrage concernant le réaménagement du parking du foirail sera confié à l'intercommunalité CAUVALDOR dont c'est la compétence.

URBANISME

Depuis 5 ans, le service Urbanisme de Cauvaldor travaille à l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) et à l'issue de 135 réunions et enquêtes publiques, ce document stratégique a été approuvé par délibération lors du conseil communautaire du 16 janvier 2018.

Le contenu du SCOT sera traduit dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui- H), Il sera consultable au siège de la communauté de communes à Souillac.



AFFAIRES SOCIALES

DU CCAS AU CIAS

Dans notre Mag de l'année dernière nous annoncions que l'année 2017 serait une année charnière pour le CCAS de Souillac puisque nous allions vers la création d'un CIAS Cauvaldor. Un gros travail avait été effectué sur cette thématique qui a dû être revu avec l'intégration au 1er janvier 2017 de la Communauté de Communes Cère Dordogne et de la commune nouvelle de Sousceyrac en Quercy.

Nous pouvons dire aujourd'hui que ce travail d'harmonisation des pratiques a porté ses fruits puisque le Conseil Communautaire a voté à l'unanimité le 21.12.2017 la mise en place d'un CIAS élargi à tout le territoire dont les missions sont les suivantes :

Accompagnement à destination des personnes rencontrant des difficultés sociales

- Aide à l'accès à une mutuelle santé
- Domiciliation, hébergement d'urgence.
- Cuisine Centrale : construction, gestion directe ou déléguée.

Pour garder le lien de proximité indispensable dans ce domaine, nous avons souhaité la nomination d'un référent social par commune . Il sera chargé de faire remonter les informations et les demandes d'aide à l'antenne de pôle constituée des membres des anciens CCAS. Ces commissions de pôle étudieront les demandes au cas par cas, feront des propositions d'aides qui seront ensuite validées par le conseil d'administration du CIAS Cauvaldor.

LA TÉLÉMÉDECINE ARRIVE SUR NOTRE TERRITOIRE

La télémedecine devient une réalité dans notre département du Lot qui devient le deuxième département d'Occitanie après le Tarn à en bénéficier.

A ce titre l'EHPAD de Baillot participe au projet de télémedecine personnes âgées (Pâstel) initié par l'Agence Régionale de Santé.

Le dispositif sera opérationnel début février 2018. Il devra permettre certains types d'actes :

La téléconsultation : permettre à un professionnel médical de donner une

consultation à distance. C'est une action synchrone (patient et médecin se parlent)

La télé-expertise : permettre à un professionnel médical de solliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs professionnels (patient et médecin ne se parlent pas, cela concerne deux médecins pendant ou à distance de la consultation initiale)

La télésurveillance : permettre à un professionnel médical d'interpréter à distance des données recueillies sur le lieu de vie du patient.

La télé-assistance médicale : permettre à un professionnel médical d'assister à distance un autre professionnel de santé.

Evolutions dans le domaine de l'insertion :



LOT ECO SERVICES :

Souillac connaît bien l'APIE et ses chantiers d'insertion.

Ce dispositif vient de s'étoffer avec la création de « Lot Eco Services » au 1^{er} décembre 2017.

Cette entreprise, non subventionnée s'adresse non seulement aux collectivités locales comme l'APIE mais aussi aux particuliers. Elle accompagnera 5 personnes vers le retour à l'emploi.

Son but final est de créer un vivier de personnes qualifiées pour les artisans, PME et PMI de notre territoire.

16 partenaires territoriaux se sont impliqués dans cette démarche sociale. Un grand merci à Mr Bonnet et son équipe pour leur engagement.



LA MISSION LOCALE REDEVIENT ANTENNE

La MISSION LOCALE : une antenne au service des jeunes

Installée depuis le 1er juin dans de nouveaux locaux mis à disposition par la ville de Souillac, elle s'adresse à tout jeune âgé de 16 à 25 ans , sorti du système scolaire, à la recherche d'un emploi ou plus globalement en demande d'une aide à l'orientation professionnelle. Un équipe de professionnels se tient à disposition des jeunes sur rendez vous. Son efficacité est prouvée puisqu'un jeune sur deux trouve un emploi après suivi par la mission locale.

SOUILLAC TERRE D'ACCUEIL

Lors du Conseil municipal du 17 septembre 2015 une question ouverte avait été posée à M. le Maire et son conseil municipal sur notre position face à l'accueil des demandeurs d'asile. Nous avons alors indiqué que nous étions prêts à nous mobiliser pour offrir protection aux personnes persécutées dès lors que l'Etat nous en ferait la demande.

Suite à une sollicitation de M. Le Préfet, nous avons tenu notre engagement et répondu favorablement à cette demande.

Ce CADA hébergera des demandeurs d'asile qui sollicitent le statut de réfugiés au titre de la convention de Genève. Leurs situations sont examinées par l'Office Français pour la Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA)

La gestion de ce centre sera assurée par le Directeur de l'association « Lot pour Toit » ainsi que et deux intervenants socio-éducatifs dédiés et rémunérés par l'association.

Je reste persuadée que Souillac partagera ce devoir de solidarité et ne sera pas insensible à cet élan humanitaire.

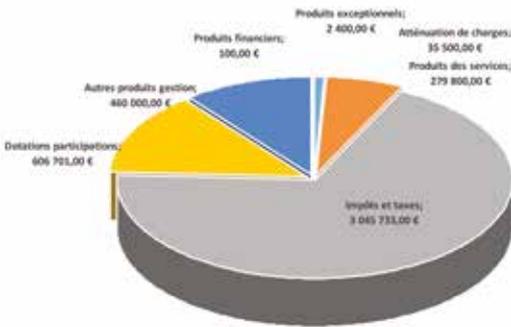
Je vous remercie vivement pour votre soutien.

L'ensemble du CCAS vous adresse ses meilleurs vœux pour 2018.

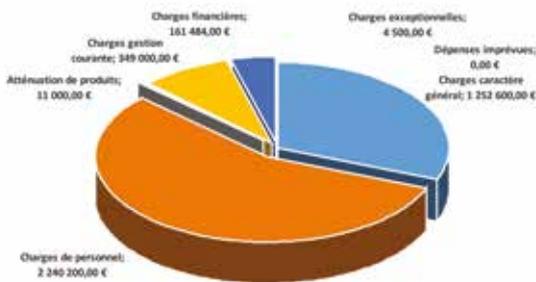
MC Jallais
Adjointe aux affaires sociales

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017



BUDGET PRINCIPAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017



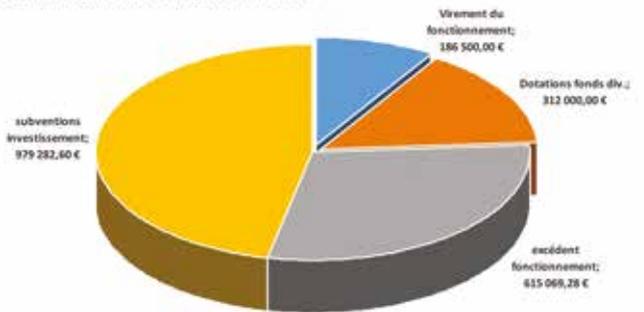
2018 sera une année de pause dans les investissements (hors les projets prioritaires) nous permettant de finaliser tous les projets engagés: les Ecoles, Abbaye et cloître, Ecole de musique, ...etc.

Notre volonté est de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune mais nous ignorons aujourd'hui l'incidence de la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages et le montant de la compensation promise par l'Etat.

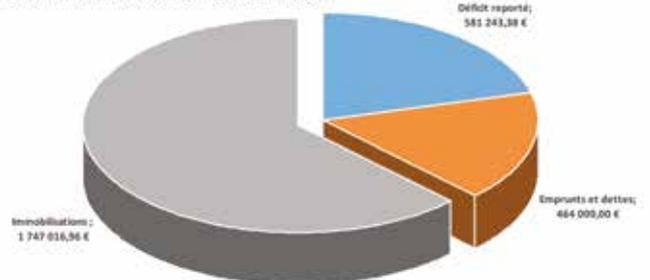
La dotation globale de fonctionnement devrait être inchangée.

Jean ARPAILLANGE
Adjoint chargé des finances

BUDGET PRINCIPAL RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2017



BUDGET PRINCIPAL DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2017



Mesdames, Messieurs,

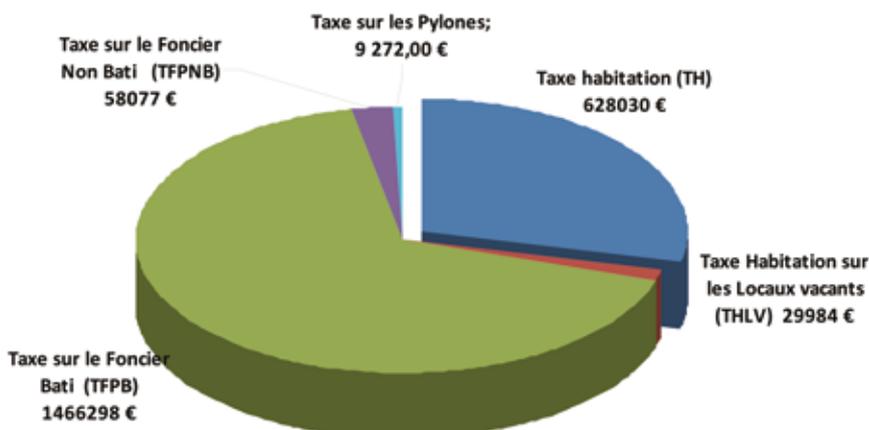
Je vous présente tous mes meilleurs vœux, bonheur, santé et prospérité à Toutes et Tous pour cette nouvelle année 2018.

2017 fut une année de stabilité sur le plan financier, les investissements correspondent à des projets prioritaires: accessibilité à l'école élémentaire, réfections des sanitaires à l'école maternelle, des équipements numériques aux écoles, les réseaux...etc.

Nous veillons à une gestion rigoureuse notamment sur le poste des achats et, avec une nouvelle baisse des dotations de l'état (58000 € en moins par rapport à 2016, soit environ -10%), nous n'avons pas le droit à l'erreur.

La chambre régionale des comptes veille sur le bien-fondé de nos budgets.

Taxes principales perçues par la commune de SOUILLAC en 2017



«OUVERTURE ET SOLIDARITE»

QU'ATTENDONS-NOUS D'UNE EQUIPE MUNICIPALE MAJORITAIRE ?

Qu'elle rencontre les habitants à l'occasion de réunions de quartier pour les tenir informés de la politique de la ville et recueillir leurs avis et leurs conseils.

Qu'elle organise des réunions annuelles de l'ensemble des Souillagais pour faire la synthèse de ces rencontres de quartier, donner de la hauteur et du sens à tout ce qui a été, ou va être, entrepris.

Qu'elle initie des réunions avec les chefs d'entreprise, avec les commerçants et artisans, avec les associations culturelles et sportives de la ville.

Qu'elle fasse le compte-rendu des activités des élus dans les commissions municipales, départementales, intercommunales et associatives afin que l'on sache le travail qui s'accomplit.

Qu'elle remédie à l'état de délabrement du cinéma signalé par son responsable.

Qu'elle reconnaisse la nécessité d'un comité des fêtes qui reprendrait en main les animations locales.

Qu'elle organise un véritable débat public au sujet des «compteurs Linky» .

Qu'elle rencontre les nouveaux commerçants pour les encourager et les soutenir dans leur activité,

Car conduire une ville ce n'est pas régler les problèmes au coup par coup, c'est établir des relations où chacun est relié à un fil conducteur. Mais il n'y a pas de fil conducteur ! Personne n'y voit clair et chacun voit midi à sa porte...Nous faisons partie d'une collectivité et le chacun pour soi est désastreux pour son avenir.

Alors prenons les choses en main, rencontrons-nous, discutons, projetons-nous vers l'avenir pour imaginer une cité vivante et accueillante.

Faites-nous part de vos idées sur notre compte Facebook : www.facebook.com/souillacouvertureetsolidarite

BONNE ANNEE A TOUS !

L'équipe « Ouverture et Solidarité »

A-m Delannet / Allard P

SOYONS BREFS : que c'est triste souillac quand ...

une équipe municipale transparente, sans ressort où les démissions se succèdent, sans doute dues à la non satisfaction d'intérêts personnels.

un désendettement , des économies certes mais pour faire quoi ? quelle tristesse souillac un mois de décembre, illuminations en berne, absence totale de vie - pas de projets pour souillac conçus et réalisés par la commune-heureusement la communauté de communes veille, après le transfert de nombreuses compétences , mais cela ne traduit -il pas l'abandon par notre équipe municipale du rôle éminent de la ville et sa renonciation a influencer sur les destinées de souillac, il ne faut pas s'étonner que nous n'ayons plus ou si peu notre destin en main , ce que nous percevons en filigrane c'est un théâtre d'ombres ou de plus en plus le citoyen est totalement absent , ce n'est pas seulement un problème de communication qui existe si peu mais surtout une mise a l'écart d'un foisonnement d'idées et d'actes concrets – je terminerai ce bref texte en souhaitant à tous les souillagais et souillagaises une bonne et heureuse année 2018 plus particulièrement aux plus démunis, qu'ils retrouvent un emploi et dignité dans ce monde égoïste

ERICK CAMPOT - conseiller municipal ps -

Chers amis Souillagaises et Souillagais

Cette année nouvelle devrait nous inciter à un optimisme certes mesuré mais bien réel!

Cependant cet espoir est conditionné par deux idées fortes et essentielles.

La première , nous l'avons tous, est notre attachement à notre ville et le désir partagé de la voir revivre.

La deuxième, initiée par CAUVALDOR ,est le projet déjà engagé de revitalisation du Centre Bourg dans lequel l'ensemble des souillagais peut et doit s'impliquer avec force et détermination .

L'équipe municipale dans son intégralité, à l'écoute de la population, doit jouer le rôle de fédérateur , être le moteur de la réflexion collective , l'indispensable rouage entre la Ville de Souillac , les décideurs et les financeurs.

Tous les Souillagais devraient profiter de cette opportunité qui leur est offerte de faire entendre leur voix, pour retrouver à court terme le chemin de la croissance économique et du mieux vivre.

Chacun y a sa place.

Sachons donner à nos jeunes la possibilité de recréer de la vie , de l'activité , de travailler , et par voie de conséquence, l'envie de bâtir dans notre cité leur avenir en toute sécurité et sérénité.

Forts de cette espérance , nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018

« Dynamisme et compétence »
C . Delmas ; C. Darnis ; P.Machemy

NOS JOIES, NOS PEINES...

NAISSANCES

Nollan SYLVAIN le 21 décembre 2016
Myla TAVARES le 31 mars 2017
Faustine JOSSE le 31 mars 2017
Eléna TOUCAS le 26 avril 2017
Amir HOFFMAN CHAFIQUI le 7 mai 2017
Lény DELMAS GIRAUD le 10 mai 2017
Enzo TORAL le 11 mai 2017
Pierre MAQUIABA MONTIN le 30 mai 2017
Johanna STEINER le 28 juin 2017
Kayliah DA FONTE MAHMOUDI le 28 juin 2017
Lyséa SANTINI le 1er juillet 2017
Thyméo DIBLANC PERROUIN le 3 juillet 2017
Yndia LERCH le 8 juillet 2017
Louna DARE le 20 juillet 2017
Shirley VISSÉ le 5 août 2017
Lyam MARTIN le 26 août 2017
Wassim OUADI le 31 août 2017
Zayd TOUZANI le 27 septembre 2017
Ela KILING le 3 novembre 2017
Yuna BECAUD le 17 novembre 2017
Julia VINCENT le 20 décembre 2017
Zoé REYNAÉRT le 22 décembre 2017
Emy ULMET CROUZET le 23 décembre 2017

MARIAGES

Laurent OLIVIER et Karine POIRETTE le 25 février 2017
Stéphane LECOURT et Tamara FRITZ le 29 juillet 2017
Damien BOUZOU et Heidi PEARCE le 9 septembre 2017
Christian JOSSE et Fabienne PETRY le 16 septembre 2017
Benjamin LENOBLE et Mélodie BONNEAU le 7 octobre 2017
Nicola SANTINI et Elodie GAILLARD le 14 octobre 2017
Soufian ZLAF et Laïla CHORFI le 21 octobre 2017
Tony COUSSILLAN et Lydie MASSICARD le 16 décembre 2017
Steven TORPEY et Simone HILL le 29 décembre 2017

DÉCÈS

Kathleen HENNESSY épouse FONSECA le 18 décembre 2016
Jeanine Andrée PIAT veuve FLORIAN le 25 décembre 2016
Maria Da Gloria TEIXEIRA épouse PELLET le 4 janvier 2017
Huguette Gabrielle CASTAGNE veuve FERREIRA-PINTO le 5 janvier 2017
Michel MAGNE le 6 janvier 2017
Yvette Blanche Jeanne Marguerite VESSIO divorcée JOSEPH le 12 janvier 2017
Robert Laurent RAUTOU le 13 janvier 2017
Manuel PICADO le 14 janvier 2017
Fernand Charles MOSBACH le 16 janvier 2017
Fatima JBILOU épouse BOUDOUFFT le 31 janvier 2017
Charlotte Marie-Thérèse Alcée Juliette RIVAILLE divorcée RENARD le 31 janvier 2017
Pierre Henri LAMOTTE le 2 février 2017
Mirella Marie Godeleine MAGNIER veuve HAFFREINGUE le 4 février 2017
Georges Henri DELVAR le 12 février 2017
Jean Louis Guillaume GOUYGOU le 16 février 2017
Mokthar ESSELMA le 17 février 2017
Gisèle Geneviève LANNOU veuve AUBRY le 20 février 2017
Nelly Denise Georgette DOLE veuve SCRIVE le 20 février 2017

Yvonne VERGNE veuve DELMON le 6 mars 2017
Georgette LEONARD veuve DELTREUIL le 15 mars 2017
Jean PERROU le 28 mars 2017
Jérôme André Robert PELTOT le 28 mars 2017
Marie Thérèse GARNIER épouse DEROLLEZ le 2 avril 2017
Elise TEYSSENDIE veuve BARBE le 4 avril 2017
Odette TEYSSENDIE le 14 avril 2017
Huguette Yolande PEYRODES veuve SCLAFER le 15 avril 2017
Marie Louise Raymonde LARROQUE épouse GERVAIS le 15 avril 2017
Denise Augustine Virginie JARRIGE veuve COUSINOU le 22 avril 2017
André BOUZOU le 30 avril 2017
Josiane Marguerite QUINET épouse DUPIN le 1er mai 2017
Odette Simone CHAUMET épouse BEIGNE le 5 mai 2017
Marie Jeanne Marcelle CHASTAGNOL le 13 mai 2017
Georges Henri LALBAT le 13 mai 2017
René Michel CASTAGNE le 21 mai 2017
Gabriel Valentin Joseph Gérard GOURMAUD le 26 mai 2017
Gabriel Jean MOURLHOU le 10 juin 2017
Henriette Adrienne MARTY veuve ESCORNE le 17 juin 2017
Alain Louis CHARPENTIER le 19 juin 2017
Adèle KINEK veuve VANSOEN le 20 juin 2017
Marie-Claire MAURY le 26 juin 2017
Philippe Raymond THOMAS le 3 juillet 2017
Christian Joseph FORT le 8 juillet 2017
Aimé Jean Louis MACOU le 24 juillet 2017
André Marcel PEGOURIE le 9 août 2017
Ester DE JESUS RIBEIRO épouse BRAS DO NASCIMENTO le 14 août 2017
Daniel SCLAFER le 22 août 2017
Marie-Claude Christiane PERRINET épouse PEYRETOUT le 28 août 2017
Lucien SCLAFER le 11 septembre 2017
Raymond Félix Casimir CAYLA le 12 septembre 2017
Jacques Guy Bernard BONNEVAL le 21 septembre 2017
Joseph CLAVAL le 26 septembre 2017
Angèle BOURIANE veuve COUSINOU le 8 octobre 2017
Marie Marcelle MONTEIL épouse GOUDE le 10 octobre 2017
Yvette Germaine BARRE épouse BOYER le 14 octobre 2017
Antonio SANTOS TAVARES le 17 octobre 2017
José Maria PUJOLA le 17 octobre 2017
Marcelle Jeannine MAINFROY veuve PETIT le 19 octobre 2017
Jean TEULIERE le 27 octobre 2017
Gérard Raoul Ovide Léon LEJEUNE le 31 octobre 2017
Maurice DELPY le 5 novembre 2017
Paule Liliane BONNEMAISON le 25 novembre 2017
Jeanne DELPY épouse DARNIS le 25 novembre 2017
Jean George ROUGIE le 10 décembre 2017
Henri Joseph GERVAIS le 11 décembre 2017
René CAMBONI le 14 décembre 2017
Isabelle Henriette Simone FAGGI épouse HOUDIN le 15 décembre 2017
Bernard René Jean HURIEZ le 16 décembre 2017
Anne Marie HEGOBURU veuve SERAUDIE le 20 décembre 2017
Georgette Yvette DELPECH le 17 décembre 2016



